



MINISTÈRE  
DE LA DÉFENSE

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Ducrot

Prénoms François-Marie

Grade 2<sup>e</sup> Classe

Corps 11<sup>e</sup> BAT DE CHASSEURS

N<sup>o</sup> Matricule. 2196 au Corps. — Cl. 1906

1443 au Recrutement Annecy

Mort pour la France le 30 août 1914 à 30 septembre 1914

à Dampierre-s.-Semur

Genre de mort tue à l'ennemi

Né le 4 mars 1886

à Saint-Paul Département Haute-Savoie

Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.

Jugement rendu le 31 juillet 1920

par le Tribunal de Annecy-le-Vieux

acte ou jugement transcrit le 31 août 1920

à Saint-Paul (H<sup>te</sup> Savoie)

N<sup>o</sup> du registre d'état civil

534-708-1921. [26134.]

n<sup>o</sup> 23

**DUCRET François Marie**  
**domicilié: Les Faverges**

Lieu d'inhumation:

département:

commune:

lieu:

Tombe:

Transcription  
du jugement déclaratif  
96° 18

**DÉCÈS**

de  
Ducrot  
François Marie

Dressé le transcription du présent sur led. mil neuf cent vingt,  
à requête de deciis heure de l'après midi courante, sur la déclaration de  
de la Commune de S<sup>t</sup> Paul et les membres, ainsi que  
membres de la transcription en marge des registres de la  
même commune à la date du deciis Transcrit par  
qui, lecture faite, ont signé avec Nous, Alexandre Delapour  
Maire de Saint Paul Officier de l'Etat Civil  
le trinte août mil neuf cent vingt

Les Déclarants,  
L'Officier de l'Etat Civil,

Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.